



Eca animaux problème de contrat

Par **delfine**, le **01/03/2012 à 14:38**

Bonjour,

je voudrais savoir qui a eut des problèmes avec ECA animaux pour les ligaments croisés de son animal?

Moi, je suis en plein litige car il affirme que j'ai reçu le tableau où figure les conditions particulières qui stipule que le remboursement pour les ligaments croisés est de 450€ pour toute la durée de vie de l'animal.

Je vous remercie de me répondre même si vous n'avez pas eu à opérer votre chien mais que vous venez de regarder vos documents et que vous aussi vous ne l'avez pas.